

### **Éternoz (diocèse de Besançon, France, Doubs)**

Selon l'abbé Guillaume, érudit du XVIII<sup>e</sup> siècle, Guy d'Éternoz, curé de Coulans-sur-Lison, aurait fondé vers l'an 1412, une église collégiale dans le village d'Éternoz. Puis Louis de Chalon aurait attribué au nouveau chapitre une rente de vingt florins d'or à prendre sur les revenus de la saunerie de Salins. Enfin, avec l'accord du fondateur, il aurait obtenu l'union du chapitre d'Éternoz à celui de Nozeroy. Ce chapitre, dont l'existence fut brève sinon fantomatique, aurait néanmoins été pourvu de chanoines ; selon l'abbé Guillaume, ils figuraient en effet au testament de Guy d'Éternoz (1429). La seule attestation de ce chapitre dans les notes d'un érudit a conduit à ne pas l'intégrer dans la base de données.

#### Références bibliographiques :

- Gilbert Cousin, *La Franche-Comté au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ou Description de la Haute-Bourgogne connue sous le nom de Comté, traduction nouvelle par Émile Monot*, Publications de la Société d'Émulation du Jura, 1907, p. 40.
- Laurence Delobette, *Trois mille curés au Moyen Âge. Les paroisses du diocèse de Besançon (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Besançon, 2010, p. 117, p. 148.
- Jean-Baptiste Guillaume, *Histoire de la ville de Salins avec une dissertation sur l'indépendance de la seigneurie de ce nom, le nobiliaire de cette ville, l'histoire et la généalogie de ses vicomtes, celle de toutes les maisons qui ont porté le nom de Salins*, Besançon, 1758, t. II, « Seconde partie contenant le nobiliaire de cette ville », p. 119-120.

### **Porrentruy (diocèse de Besançon, Suisse, canton du Jura)**

Érigée en l'église Saint-Pierre de Porrentruy, la confrérie de Saint-Michel fut considérée comme un vrai chapitre par les contemporains quoique l'église ne pût prétendre au titre de collégiale. Bien qu'attestée dès 1357 selon l'historien Louis Vautrey, la confrérie de Saint-Michel n'est érigée solennellement qu'en 1377, en l'honneur de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de l'archange saint Michel, de tous les saints et saintes et de toute la cour céleste. Les statuts sont approuvés par l'archevêque de Besançon en 1378 : il s'agit d'une confrérie pieuse ouverte aux clercs et aux laïques. Progressivement, la confrérie, enrichie par les fondations funéraires, se mue en collège de chapelains, « portant comme les chanoines le camail noir et regardés par le peuple comme un vrai chapitre quoiqu'eux-mêmes n'aient jamais pris dans les actes que le titre de confrères » (Louis Vautrey). Les statuts de 1400 mentionnent une communauté de douze prêtres. En 1454, les chapelains obtiennent de l'archevêque de Besançon le droit de porter à l'église et aux processions, par-dessus le surplis, un capuce fourré de peaux d'agneau noir. À cette époque, les chapelains viennent d'achever à grands frais la construction de la chapelle Saint-Michel où ils célèbrent désormais l'office. De nouveaux statuts, approuvés par l'archevêque de Besançon en 1471, fixent le nombre des chanoines à treize, y compris le curé de Porrentruy. La confrérie de Saint-Michel disparaît en 1793.

#### Références bibliographiques :

- Louis Vautrey, *Jura bernois. Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois*, Delémont, 1868, t. II, p. 243-275.
- article « Confrérie de Saint-Michel », auteur de la notice : Philippe Hebeisen, Dictionnaire du Jura.ch, Cercle d'études historiques, Société jurassienne d'émulation, [www.diju.ch/f/notices/detail/1849](http://www.diju.ch/f/notices/detail/1849) (consulté le 25/06/13).

### **Villersexel (diocèse de Besançon, France, Haute-Saône)**

En 1457, Humbert, comte de la Roche et seigneur de Villersexel, fonde un collège de chapelains en l'église paroissiale de Villersexel. Ils doivent chanter les heures canoniales. Le collège est ordinairement qualifié de « chapitre » et les chapelains reçoivent par courtoisie le titre de « chanoines ». Mais, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, Dunod de Charnage et dom Grappin, bons connaisseurs du droit canon et du diocèse de Besançon, soulignent que l'église de Villersexel n'a jamais été érigée en collégiale.

#### Références bibliographiques :

F.I. Dunod, *Histoire de l'Église, ville et diocèse de Besançon*, Besançon, 1750, t. II, p. 55.

Dom Grappin, *Histoire abrégée du comté de Bourgogne, à l'usage des collèges*, Besançon, 1780, nouvelle édition, p. 174.